

CAUT
Academic Freedom
& Tenure
Committee

Comité de la
liberté académique et de
la permanence de l'emploi
de l'ACPPU

Note

Objet : Prix commémoratif Milner

Date : Le 7 septembre 2017

Destinataires : Membres du Conseil de l'ACPPU

Expéditeur : Peter McInnis, président du comité

Le Comité de la liberté académique et de la permanence de l'emploi a le plaisir de recommander que le Conseil de l'ACPPU décerne le Prix commémoratif Milner à James L. Turk et que cette distinction lui soit remise à l'assemblée de Conseil d'avril 2018.

L'ACPPU a créé le Prix commémoratif Milner en 1969 en l'honneur de James Milner, ex-président du Comité de la liberté académique et de la permanence de l'emploi, pour souligner un apport remarquable à la cause de la liberté académique. Ce prix vise à mettre en lumière les actions entreprises au nom de la liberté académique ou les écrits qui contribuent de manière marquée à mieux faire comprendre et à renforcer la liberté académique dans la collectivité canadienne.

Les membres du Comité de la liberté académique et de la permanence de l'emploi sont unanimement d'avis que James Turk répond à ces critères et qu'il est un lauréat tout indiqué pour ce prix. Suivent ci-après des extraits des témoignages à l'appui de sa mise en candidature.

« Ses écrits sur la liberté académique se distinguent à tel point par leur clarté et leur force probante qu'ils enrichissent et font avancer le débat et la pratique à ce sujet. Sa nomination au comité A de l'American Association of University Professors témoigne de l'appréciation profonde que ses collègues américains attachent à ses réflexions et à ses travaux. À notre avis, Jim s'est donné comme stratégie de faire en sorte qu'il soit difficile pour les administrateurs, bureaucrates et politiciens autoritaires – quels qu'ils soient et où qu'ils soient – de restreindre la liberté de recherche, d'enseignement et d'expression dans l'éducation supérieure. »

Bill Bruneau, Université de la Colombie-Britannique
Penni Stewart, Université York



Peter McInnis / CHAIR / PRÉSIDENT // St. Francis Xavier

Carrie Dawson // Dalhousie

Brendan Gillon // McGill

Alison Hearn // Western Ontario

Mark Mac Lean // UBC

Gillian Dearle // Kwantlen (FPSE)

Robert Hackett // Simon Fraser

Roberta Lexier // Mount Royal

Susan Srigley // Nipissing

« Tout au long de son mandat de directeur général de l'ACPPU, de 1998 à 2014, Jim s'est affirmé comme un ardent défenseur de la liberté académique dans les universités canadiennes. Il a œuvré sans relâche à la défense de la liberté académique et s'est employé à étendre sa portée partout au pays. À cet égard, il s'est particulièrement distingué en accomplissant un travail remarquable pour défendre la liberté académique dans les écoles de médecine. Les efforts soutenus qu'il a déployés au nom du corps professoral des facultés de médecine de l'Université de Toronto, de l'Université Dalhousie et de l'Université du Manitoba ne sont qu'un exemple de son engagement et de son travail. »

Vic Catano, Université Saint Mary's

« Décerner à Jim le Prix commémoratif Milner, c'est sans contredit la bonne initiative à prendre pour souligner son énorme contribution. En fait, une chose est sûre, cette distinction aurait dû lui être accordée depuis longtemps. La reconnaissance de son engagement constant, tout au long de sa carrière, à la cause de la liberté académique contribuera en soi à sensibiliser davantage les gens à l'importance de défendre la liberté académique. L'honneur ainsi rendu à Jim sera à plus forte raison apprécié et célébré par les collègues, très nombreux, qui ont une idée de l'ampleur de la tâche qu'il a accomplie pour amener le milieu académique canadien à considérer la liberté académique comme la valeur fondamentale de la vie universitaire. »

Mark Gabbert, Université du Manitoba

« Au cours des dix années pendant lesquelles j'en suis venu à connaître Jim personnellement, je n'ai cessé d'être impressionné par la force de son engagement indéfectible pour la liberté académique et par le savoir-faire stratégique dont il a fait montre pour surmonter et écarter les obstacles sur le chemin de cette valeur fondamentale. En tant qu'ancien secrétaire général de l'American Association of University Professors, mes fonctions m'ont permis de travailler en étroite collaboration avec Jim et de siéger avec lui au comité A de l'association (comité de la liberté académique et de la permanence de l'emploi). Je suis ainsi en mesure d'affirmer sans hésitation qu'aucune autre personne ne mérite davantage le Prix commémoratif Milner de l'ACPPU que Jim. Je recommande donc vivement que cet honneur lui soit rendu. »

Gary Rhoades, Université de l'Arizona

« Travailleur infatigable et intrépide, Jim porte une attention méticuleuse aux nuances subtiles qui se rattachent à l'éthique de la liberté académique au Canada et ailleurs. Il jouit d'une grande notoriété tant dans la communauté universitaire à l'échelle mondiale que parmi les personnes qui ont soulevé les "litiges". Ceux et celles d'entre nous qui se sont intéressés de près avec Jim à l'enjeu de la liberté académique et de la permanence de l'emploi évoquent la profonde compassion dont il fait preuve à l'égard des gens en butte aux critiques. Il passe souvent de nombreuses heures à écouter des personnes exposées à des risques personnels et professionnels qui ont besoin de quelqu'un à qui parler en toute confiance. Jim est ce confident. Il s'est révélé être une véritable bouée de sauvetage pour bien des gens incapables de compter sur l'engagement de leurs établissements ou même de leurs amis proches. »

Toni Samek, Université de l'Alberta

« Je connais personnellement plusieurs lauréats du Prix Milner (et j'ai connu trois d'entre eux maintenant décédés) et j'ai travaillé avec certains d'entre eux sur un certain nombre de dossiers ou autres questions relatives à la liberté académique. J'ai lu les importants ouvrages sur la liberté académique publiés par chacun de ces lauréats.

Étant moi-même lauréat du Prix Milner, j'estime que ce serait un honneur d'accueillir Jim au sein de notre groupe pour souligner sa contribution exceptionnelle à la défense de la liberté académique qui excède de loin les critères d'admissibilité. »

Jon Thompson, professeur émérite, Université du Nouveau-Brunswick

« Jim Turk se distingue par son apport inestimable et sans doute inégalée à la compréhension publique et collégiale de l'importance de la liberté académique. Parmi ses contributions dans cette mission, on compte la mise sur pied et l'encadrement d'une équipe remarquable à l'ACPPU, le développement de réseaux nationaux et internationaux hors pair où sont puisés les experts chargés de mener des enquêtes, la participation à la programmation des conférences Harry-Crowe, ainsi que l'élaboration d'énoncés de principes et l'organisation d'interventions publiques. Depuis son départ de l'ACPPU, Jim a continué de former des coalitions d'action pour la liberté d'expression tant au sein qu'au-delà du milieu académique. »

Len Findlay, Université de la Saskatchewan